

M. de Paris fasse fond là-dessus, qu'il prenne telle mesure qu'il lui plaira, mais qu'il ne s'attende point à autre chose, s'il lui plaît.

La première mesure que prit l'archevêque fut de publier un mandement prescrivant la signature ; et la seconde, d'aller visiter Port-Royal pour tâcher de faire entendre raison aux religieuses récalcitrantes. Le mandement fut vivement attaqué par ce qu'il établissait une distinction mal entendue entre la foi divine et la foi humaine, demandant l'une pour le *droit* et l'autre pour le *fait*. Ce qui fit un si grand fracas, dit le P. Rapin, que M. de Péréfixe en fut étonné lui-même. Les écrits recommencèrent à se multiplier et à courir plus que jamais (1).

Laissons se multiplier et courir ces écrits dont les *Imaginaires* de Nicole furent les plus remarquables ; entrons avec l'archevêque dans le monastère de Port-Royal. Un ami des Religieuses nous y invite : « Paris, s'écrie-t-il, est maintenant un lieu où l'on doit accourir du bout du monde pour y voir de près le plus grand et le plus rare spectacle qui soit possible de s'imaginer (2). »

1. Rapin, *Mémoires*, t. III, p. 248.

2. *Abrégé de l'histoire ecclésiastique avec des réflexions*, t. II, p. 165.

XIII.

Théorie de la résistance enseignée aux religieuses de Port-Royal. — Sorts sacrés et songes mystérieux. — Deux portraits de l'archevêque de Paris. — Première visite de M. de Péréfixe à Port-Royal : il est joué par les religieuses. — Requête aux saints. — Seconde visite : protestation tumultueuse des religieuses ; crime de M. de Péréfixe : il appelle *pimbêche* Madame l'Abbesse. — Enlèvement des récalcitrantes. — Arrivée de la mère Eugénie, de la Visitation : son attitude humiliée choque les religieuses et M. Sainte-Beuve ; attitude d'un sénateur aux pieds de *Notre-Dame* de Saint-Gratien. — Espérance d'intervention divine déçue. — Sœur Eustoquie de Brégy et sœur Christine Briquet. — Calvinisme des religieuses de Port-Royal. — Les *Signeuses*. — Sœur Flavie et sœur Dorothee. — Dérèglement honteux de M. Chamillard : *il n'a pas dit prime à une heure et demie*. Confessions et communions *par lettres*. — La mère Angélique de Saint-Jean chez les Annonciades : ses disputes théologiques avec la mère de Rantzau ; son protestantisme et son mysticisme. — Réunion aux *Champs* de toutes les religieuses rebelles : surveillance et contrebande ; M. de Sainte-Marthe, perché sur un arbre, fait des petits discours. — Les chaises renversées. — Le célèbre M. Hamon, médecin et théologien : sa doctrine luthérienne sur les sacrements ; les religieuses la pratiquent. — Nos Messieurs défendent leurs saintes amies. — Affaire des quatre évêques. — Les champions de madame de Longueville. — Projet d'accommodement : fourberie des jansénistes. — La *paix* de Clément IX. — Triomphe des *confesseurs de la vérité*. — Médaille commémorative. — Mot de l'abbé de Hautefontaine.

Les religieuses de Port-Royal étaient préparées de longue main à contrister l'Église par le rare spectacle qu'elles allaient donner. Le 16 avril 1664, la mère Agnès écrivait à madame de Foix, coadjutrice de Saintes : « Notre Seigneur nous a donné trois ans d'intervalle pour nous disposer à tout... » « On mit à profit ce temps, dit M. Sainte-Beuve, comme dans une place de guerre qui s'attend de jour en jour à être assiégée... La mère Agnès rédigea un corps d'instructions, concerté sans doute de point en point avec la sœur Angélique de Saint-Jean, et revu et approuvé par M. Arnauld : *Avis donnés aux religieuses*

de Port-Royal sur la conduite qu'elles doivent garder au cas qu'il arrivât du changement dans le gouvernement de la maison. On y voit ce qu'il faut faire si on enlève l'Abbesse ; si le roi en nomme une autre ; si l'on met des religieuses étrangères pour gouverner la maison ; comment on doit se conduire à l'égard des confesseurs imposés, etc. Tous les cas sont prévus, toutes les mesures possibles de résistance sont indiquées : c'est un traité complet de tactique en cas d'invasion et d'intrusion. On y apprend l'art de ne pas obéir par l'esprit en se soumettant extérieurement à ce qu'on ne peut empêcher (1) ; on y apprend à lutter pied à pied, avec méthode ; à pratiquer l'isolement et à établir une sorte de blocus intérieur ou de cordon sanitaire à l'égard des intruses... Cette théorie, à laquelle on dressa pendant plus d'une année une communauté d'élite, produisit tout son effet (2). » L'effet produit fut d'autant plus considérable qu'on ne s'était pas contenté d'enseigner aux religieuses cette théorie de la résistance. Leurs directeurs s'étaient surtout appliqués à leur donner une éducation théologique capable de suppléer aux lacunes de leur stratégie et de déjouer tous les plans de leurs adversaires, à leur former un tempérament guerrier qu'aucune lutte ne laisserait, qu'aucune défaite n'userait. On leur avait fortement imprimé dans l'esprit les grands principes de saint Paul et de saint Augustin, et bien d'autres aussi. Pour montrer dans quels abîmes d'erreurs étaient tombées ces intelligences d'élite, recueillons quelques fragments des instructions reçues soit à cette époque, soit un peu plus tard, en pleine persécution.

Il ne faut point craindre toutes les menaces qu'on vous pourra faire de brefs et de bulles, et tous ces commandements qu'on fera soit par l'autorité du Pape, soit par celle de M. l'Archevêque...

Bien loin d'avoir sujet de craindre l'excommunication, tant que vous demeurerez fidèles à ne rien faire contre votre conscience, vous

1. Malgré l'enseignement de *cet art*, un historien janséniste dit : « Sur tout on leur (aux religieuses de Port-Royal) a inspiré une extrême horreur pour toutes ces restrictions mentales et pour toutes ces fausses adresses inventées par les casuistes modernes dans la vue de pallier le mensonge et d'éluider la vérité. (*Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, t. II, p. 148.)

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 152. — Voir tout le détail de ces Avis dans Besoigne, t. II, p. 64, sq.

devez craindre au contraire que Dieu ne vous abandonnât si vous lui étiez infidèles en ce point...

Que si nous avons encore quelque chose à souhaiter après cela, c'est de vous supplier, comme ce grand apôtre (saint Paul) le faisait à l'égard de ses disciples, *ut non cito moveamini a vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam* ; de ne vous point effrayer et de ne vous point troubler, de ne vous point affaiblir dans vos résolutions et les connaissances que Dieu vous a données, soit qu'il vienne des brefs et des bulles, soit qu'on vous tienne des discours pour vous effrayer, soit qu'on se vante même d'avoir l'esprit de Dieu dans tout ce qu'on vous commande, soit qu'on fasse même des miracles pour vous le persuader ; car l'apôtre a prédit que tout cela arriverait...

Remerciez Dieu de ce qu'il vous a choisies pour être comme les prémices du salut en ce temps-ci et les premières victimes de la persécution (1)...

La puissance des ténèbres aura ses bornes et la lumière paraîtra ; mais maintenant il leur faut dire : *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum*, c'est maintenant votre heure et la puissance des ténèbres. L'heure est venue d'enchaîner la vérité, de lui ôter toute liberté, de lui faire son procès, et même de la condamner sans lui faire son procès, étant trouvée assez criminelle de ce qu'elle est la vérité...

Nous gémissons sur le calvaire avec la Vierge, saint Jean et quelque peu de fidèles en voyant la vérité attachée à la croix ; et notre force est dans le silence, et dans la confiance que les ténèbres passeront, et qu'on verra la vérité sortir glorieuse du tombeau où on la voulait enfermer (2)...

Comme le bon Pasteur a donné sa vie pour ses brebis, il faut que ses véritables brebis souffrent pour lui être fidèles que ceux qui sont des larrons et non des pasteurs les égorgent (3)...

Le démon rugit sans cesse contre la vérité et contre ceux qui sont à elle. Il a rugi au dehors de votre maison depuis près de trente années, mais vous n'entendiez pas ses rugissements. Il vous les fait entendre maintenant dans une autre manière au dedans de votre maison. *Il ne fera du mal qu'à ceux qui en auront peur*. C'est une pensée de saint Bernard (4)...

C'est le temps de faire paraître que notre maison est fondée sur la pierre, que les vents et les tempêtes ne peuvent ébranler : et cette

1. Lettre de M. de Sainte-Marthe aux religieuses de P.-R.

2. Lettre de M. Feideau aux religieuses de P.-R.

3. Lettre de M. d'Alet à une religieuse de P.-R.

4. Lettre de M. Rebours à la mère prieure de P.-R.

immobilité dépend, comme je crois, de ne rien écouter pour y avoir égard (1)...

Dieu a permis que nous fussions instruites et beaucoup plus fondées dans les véritables principes de la religion et de la piété que ne le sont une infinité de personnes religieuses... Il nous a donné par sa grâce de l'attachement à sa vérité... Il a tellement uni notre cause à celle de l'Église, et nos intérêts aux siens, qu'il semble que ce soient deux choses inséparables, et qu'on ne puisse ni l'opprimer ni la défendre sans nous opprimer ou nous défendre avec elle (2)...

Vous pouvez dire ce que Joseph disait à ses frères : ce que vous avez eu desséin de faire était mal, mais Dieu l'a changé en bien. N'est-ce pas un bien qu'il vous a procuré de vous choisir pour rendre comme vous faites un si illustre témoignage à la vérité ? N'est-ce pas un bien que vous ayez appris à tout le monde, par l'état où vous êtes, qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et qu'étant les disciples de sa vérité vous soyez aussi les imitatrices de sa patience à tout souffrir pour elle ?... N'est-ce pas un bien de souffrir pour la justice, puisque le ciel en doit être la récompense (3)...

Nous ne pouvons tout citer ; *les prières, les lettres, les petits traités, les petits écrits, les réflexions, les conférences, les extraits des Pères* à l'usage des religieuses de Port-Royal au temps de *la persécution et de la captivité*, sont innombrables. Mais ces enseignements et ces encouragements, que leurs directeurs leur donnaient avec tant d'abondance et d'assiduité, ne suffiraient pas à expliquer l'orgueilleuse opiniâtreté de ces filles ; elles avaient avant tout des signes manifestes que Dieu les approuvait, et elles s'écriaient : *Si Dieu est pour nous, personne ne sera contre nous*. C'est ainsi qu'on les voit, elles qui refusaient d'obéir aux décisions de l'Église, croire aux décisions du sort et à des songes mystérieux. La mère Agnès écrit à Henri Arnauld, évêque d'Angers :

Jusqu'où ne va point votre bonté de vous appliquer à tirer au sort pour nous dans l'*Imitation*, qui est comme un oracle qui répond à tout ce qu'on a dans le cœur ! C'est notre consolation de tirer souvent de la même sorte, principalement dans l'Écriture sainte. La dernière chose qui m'est arrivée, c'est les trois enfants dans la fournaise de

1. Lettre de la mère Agnès à M. Arnauld.

2. *Première conférence de la mère Angélique de Saint-Jean* (sur la nécessité de défendre l'Église chacun à sa manière).

3. Lettre xxx aux religieuses de P.-Royal.

Babylone. La réponse qu'ils firent au roi est notre règle pour nous faire allier ensemble la foi que Dieu nous peut délivrer et la résolution qu'encore qu'il ne le fasse pas, *nous n'adorerons pas l'idole du formulaire*. Une autre fois j'ai tiré le songe de Nabuchodonosor qu'il voulait qu'on devinât, et qu'ensuite on lui en dit l'interprétation. Il me semble que ce qu'on nous demande a du rapport à cela, car on veut que nous parlions avec science d'une chose que nous ne savons pas, en nous servant de ces mots : *Je crois et je confesse de cœur et de bouche*, etc. ; et l'interprétation de tout cela est fondée sur la révélation qui en a été faite au pape, et qui nous a été proposée en notre chapitre comme une vérité constante (1).

La mère Du Fargis, *de la meilleure école de Port-Royal* (2), racontait à ses sœurs des songes comme ceux-ci :

Il me semblait que j'étais avec quelques sœurs et que je parlais des affaires avec beaucoup de crainte dans l'attente de quelque grand malheur. Je disais entre autres choses que j'aurais voulu parler à quelqu'un qui me pût éclaircir les doutes que j'avais dans l'esprit touchant la signature, et en parler à M. d'Ypres lui-même. Il y eut une sœur qui me répondit que cela n'était pas difficile, qu'il était ici et parlait à toutes celles qui voulaient l'aller voir. Je m'en allai aussitôt dans le parloir de sainte Agnès où il était. Plusieurs sœurs se pressaient pour lui parler. J'attendis mon tour. Il disait à chacune en particulier une parole de l'Écriture que j'entendais distinctement ; il dit à une : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé* ; et à une autre : *Celui qui vaincra aura la couronne*. Quand toutes les sœurs furent sorties, il me dit qu'il voulait m'entretenir plus à loisir que les autres. Je me souvins en l'approchant qu'il n'était plus de ce monde et lui dis que je le croyais mort ; il me répondit : *N'appellez pas morts ceux qui habitent la terre des vivants*. Il y avait avec lui dans le parloir de dehors un ecclésiastique debout à qui il parlait et qui avait une façon interdite et d'un homme embarrassé. M. d'Ypres parlait à cette personne avec chaleur, comme s'il eût été mal satisfait de ce qu'il lui disait. Cet ecclésiastique (*sans doute un des approbateurs du projet d'accommodement de M. de Comminges*) lui disait qu'il fallait avoir égard au temps, à l'autorité des personnes qui menaçaient de grands maux, et qu'il y avait des occasions où l'on était obligé de relâcher de quelque chose. Il lui répliqua avec une émotion qui parût sur son visage, qu'il ne recevait point d'excuses, et leva la main comme s'il eût voulu frapper, lui disant qu'il était un timide et un lâche, d'abandonner sous ces prétextes la défense de la justice. Cette personne me parut

1. Lettres de la mère Agnès à Arnauld, t. II, p. 165.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 224.

rougir et répondit pour se justifier... J'entrai dans son sentiment en moi-même... Aussitôt se tournant vers moi, comme s'il eût deviné ma pensée, M. d'Ypres me dit : *Vous êtes la plus jeune de la maison ; cependant je vous dis que quand vous resteriez seule, vous êtes obligée de demeurer ferme jusqu'à la mort, sans que jamais le mauvais exemple vous ébranle en rien, et assurez-vous que c'est une heureuse singularité que d'être singulière à faire son devoir.*

Je lui proposai toutes les choses qui me faisaient de la peine sur cette affaire, et il me répondit avec une lumière et une netteté admirable, en sorte qu'il me satisfaisait entièrement... Il me dit en m'exhortant à souffrir pour une si bonne cause : *Ne craignez point de combattre pour la grâce ; ce sera la grâce qui combattra pour vous, et elle fera beaucoup plus pour vous que vous ne sauriez faire pour elle.* Je ne puis me souvenir comment finit cette conversation dans mon songe ; mais je sais qu'en me réveillant j'en avais l'esprit si rempli, qu'encore que tout ce qu'il m'avait répondu sur mes difficultés ne me fût pas demeuré dans la mémoire, il me semblait néanmoins qu'il me les avait toutes ôtées de l'esprit et que je l'avais tout à fait en repos... Je vis si distinctement M. d'Ypres, qu'il me semble que je sais comment il est fait et que je le reconnaîtrais aisément si je voyais son portrait, *pourvu qu'il fût semblable à celui que mon imagination me peignait en songe* (1).

Une autre fois la mère du Fargis vit en songe, par un trou qu'elle découvrit au fond d'une armoire où elle voulait cacher ses livres, une petite église fort jolie et parée ; elle y entra par cette ouverture. Un évêque disait pontificalement la messe, entouré de ses prêtres, parmi lesquels elle reconnut MM. Arnauld et Sainte-Marthe. Le célébrant lui parut avoir un air un peu étranger. Elle s'approcha pour le mieux voir et s'écria aussitôt : *C'est M. d'Ypres, je le reconnais bien, je l'ai déjà vu une fois.* Cependant elle douta un instant si c'était réellement cet illustre prélat. Mais une voix mystérieuse lui cria : *C'est un saint,* et la persuada tout à fait. Elle communia de la main du saint, qui lui dit : *La vérité de Dieu demeure en vous.* Après la célébration de la messe, et malgré un des assistants, elle suivit M. d'Ypres dans une chambre en désordre. L'évêque s'assit sur un petit bout de paillasse d'un lit tout renversé ; la religieuse

1. *Vies édifiantes des religieuses de P.-R.*, premier songe mystérieux de la mère du Fargis, t. I, p. 391.

2. *Vies édifiantes*, second songe mystérieux de la mère du Fargis, t. I p. 394.

se mit à genoux devant lui les deux mains jointes, recueillant avec avidité toutes les paroles qui tombaient de cette bouche infaillible. A la fin, M. d'Ypres lui dit : *Je prierai Dieu pour vous et croyez qu'il ne vous abandonnera point, et que si la vérité de Dieu demeure dans votre cœur, Dieu vous tiendra dans ses mains.* En disant cela, il lui mit la main sur la tête et elle ne le vit plus. A son réveil l'heureuse mère se trouva remplie de joie, de confiance et de courage (1).

On imagine sans peine quelle impression devait faire le récit de ces songes sur l'esprit des religieuses de Port-Royal, si disposées à voir partout le doigt de Dieu, et combien ces apparitions et ces oracles de M. d'Ypres devaient fortifier leur résolution de combattre jusqu'à la mort le bon combat pour la grâce et la vérité. Elles poussèrent le délire de l'exaltation jusqu'à communier en viatique, un certain jour, croyant qu'on les excommunierait le lendemain (2). Telles étaient les dispositions où l'archevêque de Paris trouva les religieuses, lorsqu'il vint les exhorter à la signature du formulaire. M. de Péréfixe avait-il les qualités nécessaires pour réduire à l'obéissance les dignes filles du fanatique Saint-Cyran ?

J'ai sous les yeux deux portraits de l'archevêque de Paris. Le premier le représente comme un prélat un peu singulier et parfois ridicule, qui figurerait bien chez l'Arioste, bonhomme au demeurant, n'ayant que des colères paternes et ne tenant que des discours à la papa (1). Le second le représente comme un prélat qui ne manque ni d'esprit, ni de bon sens, ni surtout de bonté, trouvant, et avec assez de pittoresque, tous les mots justes pour qualifier la situation étrange du monastère de Port-Royal et la disposition d'esprit des religieuses (4). Ces deux portraits portent la même signature : C.-A. Sainte-Beuve. Lequel est ressemblant ? C'est le second, répond M. Sainte-Beuve. Il a tracé le premier d'après les *relations* de Port-Royal, mais « ces relations, dit-il, écrites alors pour peindre l'archevêque en grotesque déposent plutôt aujourd'hui en sa faveur. » Comment de si saintes filles ont-elles pu s'oublier jusqu'à

1. *Vies édifiantes*, second songe mystérieux de la mère du Fargis, t. I, p. 394.

2. *Lettres de la mère Agnès Arnauld*, t. II, p. 170.

3. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 179, 180.

4. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 180.

peindre en grotesque leur premier supérieur, digne d'ailleurs, à beaucoup d'autres titres, de tant de respect? M. Sainte-Beuve nous l'explique: ces saintes filles formaient « une secte d'esprits raffinés, affiliés entre eux, épris d'une certaine forme distinguée et savante de dévotion et méprisant volontiers tous ceux qui ne parlaient pas leur langue, qui n'étaient pas de leur lignée spirituelle et de leur doctrine. Elles ne se croyaient pas des nonnes ordinaires, des filles de Sainte-Ursule ou de Sainte-Marie (si donc!), mais qui étaient de Port-Royal, c'est-à-dire du lieu du monde où l'on savait le mieux ce que c'est que la *grâce*, et où l'on avait là-dessus, de tout temps, des directions de première main et des notions de première qualité. » Or quand M. de Péréfixe parlait familièrement à ces religieuses, « il paraissait, tout archevêque qu'il était, aussi ridicule et aussi mal avisé que le bonhomme *Gorgibus* de Molière, ou, si l'on veut, le bonhomme *Chrysale*, parlant à une précieuse, ou encore un homme de bon sens de la classe moyenne de la Restauration se lançant à causer politique avec une jeune beauté doctrinaire. Il avait affaire à des esprits infatués tout bas d'une excellence et d'une aristocratie de dévotion, et qui se disaient de lui: « Le bonhomme, l'archevêque de Cour, il n'y entend rien, il ne comprend pas (1)! » S'il en est ainsi, M. Sainte-Beuve, pourquoi parlez-vous comme ces esprits infatués, raffinés, affiliés, comme ces précieuses ridicules de la grâce, et reproduisez vous le portrait en grotesque qu'ils nous ont laissé de l'archevêque de Paris? Immoleriez vous par hasard l'homme de bon sens de la classe moyenne aux pieds de la jeune beauté doctrinaire? — Tout simplement M. Sainte-Beuve est dans l'embarras, il l'avoue; car s'il ne veut pas faire tort à M. de Péréfixe, il veut encore moins paraître injuste envers les religieuses (2). Dans cette perplexité, il mélange d'abord avec une dextérité consommée l'éloge et le blâme: peu à peu cependant, ses scrupules se calment à l'endroit de l'archevêque; son admiration pour les religieuses l'emporte, et dans son récit, le beau rôle est donné en définitive aux mères et aux sœurs de Port-Royal. Toutefois, même en suivant le récit des Relations jansénistes,

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 180, 181.
2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 182.

ce rôle ne nous paraît pas si beau; c'est uniquement celui de de filles impertinentes et orgueilleuses. Voyez plutôt.

L'archevêque, accompagné de son grand vicaire, M. Du Plessis de la Brunetière, arrive au monastère de Paris, le lundi 9 juin 1654. Après avoir exhorté toute la communauté à l'obéissance, il veut interroger chaque sœur en particulier. Mais, dans toute la journée, il ne peut en voir que deux. Elles s'étaient concertées pour amuser le prélat par de longues et oiseuses discussions. Les deux jours suivants, les religieuses renouvellent la même tactique. Dès qu'elles entendent parler de soumission et de signature, elles font les étonnées et jurent ne pas savoir le premier mot des questions doctrinales que Rome a tranchées. Néanmoins, pressées par l'archevêque, elles lui déduisent les raisons qu'elles ont de ne pas obéir avec une facilité qui dénote une longue étude de la théologie augustinienne, et une assurance hautaine qui dévoile leur invincible opiniâtreté. Après trois jours d'inutiles exhortations, l'archevêque réunit toute la communauté et lui dit :

Vous préférez les sentiments particuliers d'une petite poignée de gens à ceux du pape et de votre archevêque. Ces personnes vous ont prévenues et vous ont engagées à soutenir leur parti. Je ne veux pas juger de leurs intentions; mais peut-être aimeraient-ils mieux vous voir périr que de vous voir rendre à ce que l'on désire de vous. Ils sont bien aises d'avoir pour eux une communauté comme celle-ci; c'est un grand corps, ce sont des filles fort vertueuses, cela a de l'éclat; ainsi ils font tout ce qu'ils peuvent pour vous retenir dans leurs opinions. Vous ne me persuaderez pas que vous n'avez pas lu leurs écrits, au moins quelques-uns; car je vois que les réponses que plusieurs d'entre vous m'ont faites sont les mêmes choses qui sont dans leurs feuilles volantes et dans leurs paperasses.

M. de Péréfixe, afin de rassurer les religieuses, brûla devant elles leurs réponses qu'il avait écrites. Les religieuses répondirent à cet acte de délicatesse en conservant soigneusement ces interrogatoires, qu'elles avaient rédigés de leur côté et où elles s'étaient appliquées à peindre en grotesque le vénérable prélat. Avant de partir, l'archevêque déclara qu'il leur laissait trois semaines pour faire réflexion et qu'il leur donnait pour confesseur M. Chamillard, docteur de Sorbonne, qui prit pour auxiliaire le P. Esprit, de l'Ora-

toire. Ces deux Messieurs cherchèrent tous les moyens de lever les difficultés et d'amener les religieuses à signer le formulaire. Mais, dit M. Sainte-Beuve, « ils ne réussirent, et surtout le P. Esprit, qu'à donner à leurs dépens une comédie à ces pieuses filles, moins pieuses en cela qu'on ne voudrait, puisqu'elles tournent en ridicule, dans leur relation, un honnête homme qui se mettait en quatre pour les tirer d'affaire (1), » La comédie qui se jouait à l'intérieur de Port-Royal était un drame douloureux pour les amis du dehors, aux yeux desquels les pieuses comédiennes devenaient des héroïnes incomparables, dignes des larmes et des hommages de toute l'Église, dignes des palmes et des honneurs réservés aux martyrs.

En vérité, écrivait M. d'Andilly à sa fille, la sœur Angélique de Saint-Jean, en vérité, vous êtes trop heureuses, et je m'estimerais trop heureux de participer à vos souffrances, pour pouvoir espérer de participer à vos couronnes ! Je vous donne et à toutes vos sœurs, de tout mon cœur, quoique je sois un très-grand pécheur, toute la bénédiction qu'un père peut donner à des enfants qu'il aime parfaitement, et qu'il estime trop heureux d'avoir mis au monde, en voyant de quelle sorte il a plu à Dieu de les recevoir pour siens...

De la même plume qui écrivait leurs moqueuses relations, ces filles si tendrement bénies rédigeaient requête sur requête à saint Laurent, à sainte Marie-Madeleine, aux Apôtres saint Pierre et saint Paul, à Jésus-Christ couronné d'épines, à la sainte Vierge, à saint Bernard. Si les saints du ciel étaient suppliés de couvrir Port-Royal de leur protection, les puissants de la terre n'étaient pas oubliés. Les mères de l'Église, madame de Sablé, madame de Liancourt, madame de Longueville, etc. déployaient toute leur activité en faveur de leurs saintes amies. Un acte d'obéissance aurait été plus agréable à Dieu et à l'archevêque que ces comédies, ces requêtes, ces intercessions. Voyant que le délai donné aux religieuses était expiré, M. de Péréfixe se rendit à Port-Royal. Il avertit la communauté qu'il était temps de signer le formulaire et qu'il allait interroger chaque religieuse pour lui demander son adhésion, après quoi il aviserait à prendre les mesures

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 200.

que sa conscience lui dicterait. Pendant cet interrogatoire, les religieuses étaient rassemblées près du parloir, dans la chambre de la mère Agnès, et se demandaient avec anxiété ce qu'allait faire l'archevêque. Pour le savoir elles eurent recours, selon leur habitude, *aux sorts*. « Dans cet effroi et cette attente, dit la relation, la mère Agnès ayant ouvert le Nouveau-Testament, elle trouva à l'ouverture du livre ces paroles : *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum* (c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres) ; ce qui nous confirma dans la pensée que notre heure était venue de souffrir, et que nous ne devions plus penser à autre chose qu'à nous y disposer. » Encouragées par ce *sort*, les religieuses persévèrent toutes dans leur refus de signer. Saintement et justement indigné, l'archevêque réunit une seconde fois la communauté et parla ainsi :

Si jamais homme du monde a eu sujet d'avoir le cœur outré de douleur, je puis dire que c'est moi, qui ai plus de sujet que personne de l'avoir outré et pénétré, après vous avoir trouvées toutes dans l'opiniâtreté, la désobéissance et la rébellion, préférant par orgueil vos sentiments à ceux de vos supérieurs, et ne voulant point vous rendre à leurs avertissements et à leurs remontrances. C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui rebelles et désobéissantes à l'Église et à votre archevêque, et comme telles je vous déclare que je vous juge incapables de la fréquentation et de la participation des sacrements. Je vous défends de vous en approcher comme en étant indignes à cause de votre opiniâtreté et de votre désobéissance, et ayant mérité d'être punies et séparées de toutes les choses saintes. Je viendrai au premier jour pour y mettre ordre, selon que Dieu et ma conscience m'y obligent.

Loin de se soumettre enfin, les religieuses se récrièrent et protestèrent aussitôt et toutes ensemble. Au milieu d'une confusion inexprimable ce cri se fit entendre : *Il y a au ciel un autre juge*. M. de Péréfixe essaya vainement de leur imposer silence. Ce fut alors, ô crime irrémissible aux yeux de tout bon janséniste ! qu'il se serait laissé aller jusqu'à appeler l'abbesse, *la vénérable mère de Ligny, petite pimbeche*.

Au moment où il sortait, il rencontra madame de Guémené, l'une des protectrices des révoltées, et il lui dit : « Elles sont pures comme des anges, et orgueilleuses comme des démons. » Ce jugement est resté celui de l'impartiale histoire.

Tandis que l'archevêque s'éloignait, la communauté se réunissait en chapitre et rédigeait une *protestation* contre la défense de participer aux sacrements. « Que Dieu soit juge entre lui et nous, » y disaient-elles, renouvelant le mot de Pascal et celui de tous les hérétiques qui se placent au-dessus de l'autorité de l'Église enseignante : « J'en appelle à votre tribunal, ô Seigneur Jésus ! »

M. de Péréfixe résolut d'enlever de Port-Royal les religieuses les plus récalcitrantes, de les placer dans d'autres communautés religieuses, et de confier la direction du monastère janséniste aux humbles filles de la Visitation Sainte-Marie. Le 26 août il accomplit son dessein. Cette journée est restée célèbre dans les relations où, en racontant les événements qui la remplirent, on ne manque pas d'évoquer tous les souvenirs de la Passion. Ce jour là donc, sur les deux heures de l'après-midi, l'archevêque (c'est le grand prêtre Caïphe) arriva accompagné de son grand vicaire, de l'official, de ses aumôniers et secrétaire, du lieutenant civil (c'est Ponce-Pilate), du prévôt de l'Île, du chevalier du Guet, de Quatre commissaires, et d'une troupe d'exempts et d'archers (ce sont les soldats du Prétoire). Ces *puissances de ténèbres* étaient attendues. Dès le matin, M. d'Andilly était venu au parloir et avait prévenu les religieuses. Un saint enthousiasme, l'enthousiasme du martyr, s'empara de toute la communauté. Le vénérable vieillard récitait avec sa sœur ce verset du Ps. cxvii : *Voici le jour qu'a fait le Seigneur : réjouissons-nous, et soyons pleines d'allégresse.* Une religieuse s'écriait : « Que cela est beau ! notre humiliation est à son comble ! l'admirable chose ! » Cependant les archers et les exempts se rangeaient dans la cour du dehors, le mousquet sur l'épaule, comme aurait fait une armée, et l'archevêque allait d'abord à l'église avec les ecclésiastiques et des dames qu'il avait amenées pour conduire dans des maisons étrangères celles qui étaient *les gardes fidèles et le trésor de Port-Royal*. Le prélat ordonna à la communauté d'aller au chapitre. Quand les religieuses furent rassemblées, M. de Péréfixe leur parla de la patience dont il avait usé envers elles, leur ayant donné deux mois entiers depuis la publication de son mandement pour souscrire le Formulaire. Il les prit à témoins qu'il les avait traitées avec toute sorte de bonté, et plutôt en les priant qu'en les commandant, lui qui

était leur archevêque et leur supérieur ; il les assura qu'il avait éprouvé une grande peine, lorsque voyant leur opiniâtreté, il les avait privées des sacrements ; enfin il leur rappela qu'il leur avait promis, si elles n'obéissaient pas, de revenir dans peu pour ôter celles qu'il jugerait convenable.

Puis élevant la voix, il leur dit :

C'est aujourd'hui, mes chères sœurs, que je viens exécuter ce dessein ; voici celles que je prétends ôter, qu'elles écoutent s'il leur plaît attentivement : La mère Madeleine de Sainte-Agnès, la mère Catherine Agnès de Saint-Paul, la sœur Angélique-Thérèse, qui ira avec sa tante, la mère Agnès étant infirme, et sachant qu'elle a grand besoin de la sœur Angélique-Thérèse, je lui veux donner cette consolation ; la mère Marie-Dorothée de l'Incarnation ; la sœur Marguerite-Gertrude ; la sœur Marie de Sainte-Claire ; la sœur Angélique de Saint-Jean ; la sœur Agnès de la Mère de Dieu ; la sœur Madeleine de Sainte-Candide ; la sœur Anne de Sainte-Eugénie et la sœur Hélène de Sainte-Agnès, auxquelles j'ordonne de se retirer et de demeurer dans les maisons où on les conduira jusqu'à nouvel ordre.

Aussitôt que l'archevêque eut achevé de parler, la mère Abbessé lui dit : « Monseigneur, nous nous croyons obligées en conscience d'appeler de cette violence, et de protester, comme nous protestons présentement, de nullité et de tout ce que l'on nous fait et qu'on nous pourra faire. » La communauté se joignit à l'abbessé en criant tout d'une voix : « Nous en appelons, Monseigneur, nous protestons, nous protestons. » En même temps toutes les religieuses se jettent aux pieds de l'archevêque, et dans un tumulte indescriptible, tantôt suppliantes et tantôt hautaines, lui demandent miséricorde, le prient de ne pas les rendre orphelines, et s'écrient : « C'est donner la mort à la mère Agnès, c'est mettre le poignard dans son sein ; Dieu jugera au jour du jugement celui que vous portez contre nous. » Elles se relèvent : celles qui restent embrassent celles qui sont désignées pour quitter Port-Royal et leur disent le dernier adieu, comme si elles ne devaient plus les revoir. — M. de Péréfixe ne se laissa pas émouvoir par ces protestations, ces cris et ces sanglots. Il fit sortir du chapitre les sœurs qu'il avait nommées. Ces *malheureuses* victimes furent s'offrir dans l'église, où elles demeurèrent en prière. On les appela bientôt pour les emmener. « M. d'Andilly se trouva à la sortie des religieuses, dit M. Sainte-Beuve, comme il s'était trouvé à